

---

## LA DÉCLARATION RABAT

### L'ENGAGEMENT MONDIAL À AGIR :

#### DES VILLES ET DES ESPACES PUBLICS SÛRS AVEC ET POUR LES FEMMES ET LES FILLES

Rabat, 28 février 2020

En tant que maires et représentants des gouvernements locaux, nous déclarons par la présente qu'il est prioritaire de garantir des villes sûres, durables, saines et inclusives pour toutes les femmes et les filles, les hommes et les garçons.

Notre partenariat avec d'autres autorités gouvernementales, des organisations de femmes, de jeunes et d'autres organisations communautaires, le secteur privé, les médias, les universités et les agences des Nations unies est essentiel pour répondre à cette priorité. Il vise à mettre en œuvre et à faire progresser des approches intégrées, fondées sur les preuves et les droits de l'homme, pour prévenir et répondre au harcèlement sexuel et aux autres formes de violence contre les femmes et les filles dans les espaces publics et privés.

Aujourd'hui, plus que jamais, il s'agit d'une exigence et d'un engagement primordiaux pour parvenir à l'égalité des sexes et garantir la pleine participation des femmes à toutes les décisions concernant les villes.

En faisant progresser la mise en œuvre du programme d'action de Pékin et des objectifs de développement durable au niveau local, nous nous efforcerons de mettre en œuvre des mesures visant à faire progresser l'égalité des sexes, à prévenir le harcèlement sexuel et les autres formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les espaces publics et privés, et à éliminer toutes les formes de discrimination.

Proches des personnes et des communautés, les autorités locales et régionales sont les mieux placées pour lutter contre la persistance et la reproduction des inégalités, pour promouvoir une société véritablement égalitaire et pour jouer un rôle central dans la création de villes et d'espaces publics sûrs et durables pour les femmes et les filles.

En concrétisant nos engagements, nous ferons progresser l'Agenda 2030 pour le développement durable et le nouvel Agenda urbain adopté à Habitat III afin de transformer notre monde et nos villes, avec l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme engagements fondamentaux.

Cela a été possible grâce à l'initiative phare mondiale "Villes et espaces publics sûrs" des Nations unies pour les femmes, et à d'autres initiatives en faveur de la sécurité des femmes. Nous nous engageons à partager les connaissances issues de notre expérience et à améliorer l'accès aux orientations et aux instruments mondiaux pouvant être adaptés au niveau local, ce qui constitue une base solide pour atteindre l'objectif de 50 50 d'ici 2030.

Nous reconnaissons que le harcèlement sexuel et les autres formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les espaces publics et privés limitent leur liberté, leurs choix et leurs droits. Toutes les femmes et les filles ont le droit de vivre une vie sans peur, sans discrimination et sans violence dans la ville, nous nous engageons par la présente :

ÉTABLIR et renforcer des partenariats stratégiques multisectoriels et multi-niveaux pour développer, mettre en œuvre, suivre, évaluer et mettre à l'échelle des approches fondées sur les preuves et les droits de l'homme pour prévenir et répondre au harcèlement sexuel et aux autres formes de violence contre les femmes et les filles dans les espaces publics en partenariat avec les femmes et les filles. Cela comprend des mesures visant à garantir que les femmes et les filles qui subissent des formes multiples et simultanées d'oppression, qui sont souvent à haut risque de subir des violences sexuelles et d'autres formes de violence, soient placées au centre de notre action concertée.

PARTICIPER et soutenir la collecte de données sur l'ampleur et la nature du harcèlement sexuel et d'autres formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les espaces publics, ventilées par âge, origine ethnique, race, handicap et autres facteurs, en tenant compte des diverses expériences dès le début des processus de collecte de données et en garantissant une analyse différenciée selon le sexe dans une perspective intersectionnelle pour éclairer l'action.

PROMOUVOIR une mise en œuvre efficace des réformes des politiques publiques et afin d'éliminer les inégalités structurelles qui entraînent l'exclusion des femmes et des filles selon le principe "Leave No One Behind". Cela inclut les politiques qui reconnaissent que l'expérience de la violence des femmes est façonnée par des facteurs tels que la race, l'ethnicité, l'âge, l'identité de genre, les facteurs socio-économiques et sanitaires ou le handicap, entre autres, et leurs liens avec l'action féministe pour la justice climatique.

SOUTENIR l'institutionnalisation et le financement de mécanismes visant à faire progresser l'égalité des sexes, et veiller à ce que la voix des femmes et des filles soit entendue et à ce que l'égalité des sexes soit placée au cœur des processus de développement.

ÉTABLIR des mécanismes qui soutiennent la participation des femmes et des filles au développement urbain, et mettre en œuvre une approche sexospécifique pour lutter contre l'exclusion spatiale et sociale ; de la gestion des terres et de l'accès aux infrastructures physiques et sociales, à l'accès au logement, aux énergies renouvelables ; à l'eau potable et à l'assainissement ; à l'alimentation ; à l'élimination des déchets ; à la mobilité durable ; aux soins de santé et au planning familial ; à l'éducation ; à la culture ; et aux technologies de l'information et de la communication

ASSURER le développement et la mise en œuvre d'une budgétisation durable sensible au genre qui intègre la sécurité des femmes.

FAVORISER l'autonomisation économique des femmes en mettant l'accent sur leur accès à des emplois décents et sur le principe du salaire égal pour un travail de valeur égale et sur l'économie des soins. Promouvoir davantage de possibilités pour les femmes de contribuer aux économies locales, que ce soit en tant que femmes d'affaires, employées ou entrepreneurs. Encourager la propriété d'actifs, l'accès au crédit, aux marchés locaux et aux mécanismes financiers, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des mesures de soins, de protection et de soutien spécifiques pour les femmes dans les secteurs formel et informel, dans le cadre de la justice économique.

Élaborer une stratégie intégrée qui favorise le changement structurel vers l'égalité des sexes, en mobilisant les hommes et les garçons en tant qu'agents du changement, avec la participation active des femmes et de leurs organisations, ainsi que celle de la société civile par le biais de dialogues

intergénérationnels, y compris le mouvement plus large des coalitions pour l'égalité des générations et des actions.

INVESTIR dans des programmes de prévention de la violence tels que "Safe Cities" et "Safe Public Spaces for Women and Girls", avec le soutien d'ONU Femmes et d'autres agences des Nations unies, afin de renforcer le droit à une vie sans violence. Ainsi que pour promouvoir des informations, des programmes et des services transversaux, des infrastructures publiques sensibles à la dimension de genre et la récupération des espaces publics.

PROMOUVOIR les initiatives visant à créer des espaces publics pour les loisirs et les divertissements, ainsi que des divertissements sûrs et inclusifs pour les communautés, les familles, les femmes et les filles, tout en assurant un accès équitable des femmes aux espaces tels que les parcs, les bibliothèques, les théâtres, les expositions, les foires, les installations sportives, etc.

RENFORCER le leadership et l'engagement politique des femmes dans les villes et promouvoir leur participation active au développement urbain et au gouvernement civique. Pour ce faire, il est primordial de soutenir les mouvements féministes, les organisations communautaires de femmes et les organisations de la société civile ; de renforcer le statut et les budgets des mécanismes de promotion de l'égalité des sexes au niveau local ; et de prendre des mesures pour assurer la participation des femmes aux processus de décision et consolider la parité dans les villes - y compris des mesures politiques visant à atteindre la parité dans tous les rôles décisionnels

Nous reconnaissons le travail d'ONU Femmes pour avoir développé avec ses partenaires mondiaux le mouvement pour la sécurité des femmes, et les villes partenaires fondatrices (au Caire, à Kigali, à Quito, à Port Moresby, et à New Delhi) ; l'initiative phare mondiale du programme "Des villes et des espaces publics sûrs pour les femmes et les filles", et son importance vitale pour la continuité de sa programmation globale dans 49 villes, et ce Forum biennal pour soutenir les échanges entre ces villes, et celles qui pourraient rejoindre à l'avenir.